

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Nous avons l'honneur de convoquer
pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le
16 novembre 2006 à 20 heures à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à
1450 CHASTRE.

*** ORDRE DU JOUR ***

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 11 septembre 2006 : approbation (vote)
2. Finances communales
 - a) Modification budgétaire n°2 de l'exercice 2006 : approbation (vote)
 - b) Modification budgétaire n°3 de l'exercice 2006 : approbation (vote)
 - c) Emprunts à contracter : cahier des charges : arrêt : décision (vote)
3. CPAS : modification budgétaire de l'exercice 2006 : information.
4. Police administrative
 - a) Règlement de Police administrative : adoption (vote)
 - b) Agent sanctionnateur : convention avec la Commune de Mont-Saint-Guibert :
décision (vote)
5. Voiries
 - a) Circulation routière : création de passages pour piétons : décision (vote)
 - b) Rues Mataise, Abbé Hanne, chemin n°13 et sentiers 76 et 77 : plan d'alignement:
arrêt provisoire : décision (vote)
6. Patrimoine

Salle communale à Cortil : rapport d'ouverture des soumissions : dépassement par
rapport à l'estimation : décision (vote)
7. Cultes
 - a) Fabrique d'église de Villeroux : budget 2007 : avis (vote)
 - b) Fabrique d'église de Noirmont : modification budgétaire n°1 de l'exercice 2006:
avis (vote)
 - c) Fabrique d'église de Chastre : budget 2007 : avis (vote)
 - d) Fabrique d'église de Saint-Géry : budget 2007 : avis (vote)
8. Intercommunales
 - a) IBW : assemblée générale : ordre du jour : décision (vote)
 - b) Sédilec : assemblée générale : ordre du jour : décision (vote)
 - c) Sédifin : assemblée générale : ordre du jour : décision (vote)

9. Ordonnances de police : ratifications : décisions (vote)

Dépenses supérieures à 500 euros : information

HUIS CLOS

10. Agent sanctionnateur : désignation (vote)

11. Personnel enseignant : désignations : ratifications (vote)

**Par le Collège :
Par ordonnance :**

Le Secrétaire communal,

Y. CHARLIER

Le Bourgmestre,

C. JOSSART